



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Fort-de-France, le 11/09/2015

La Principale Adjointe
Aux parents d'élèves du Collège Tartenson

Objet : Journée Nationale du Sport Scolaire du 16 septembre 2015

**COLLEGE
TARTENSON**

Téléphone

05.96.71.56.15

Fax

05.96.63.65.85

Mel

ce.9720411p@ac-
martinique.fr

13 Avenue Saint John Perse

97200 FORT DE FRANCE

Dossier suivi par

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Journée Nationale du Sport Scolaire dont le thème cette année est « sentez-vous sport », l'Association Sportive du collège Tartenson organise une matinée sportive pour l'ensemble des élèves de l'établissement. Les ateliers suivants leur seront proposés : Football, Gymnastique, Badminton, Tennis de table. Ces ateliers auront lieu au stade Louis Achille de 7h30 à 12h30.

La présence de tous les élèves est obligatoire sauf pour les élèves ayant une dispense d'EPS.

Programme de la matinée :

☞ Elèves de 6^{ème}/5^{ème} :

Accueil au stade Louis Achille à 7h20. Les élèves doivent se rendre au stade par leurs propres moyens munis de leur tenue d'EPS et d'une bouteille d'eau. Ils seront encadrés par leurs professeurs et les Assistants d'Education présents sur le stade.

Fin des activités à 9h30 : les élèves n'auront pas cours après au collège et seront libérés à 10h00. En conséquence, les parents sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour récupérer leurs enfants, ces derniers n'étant plus sous la responsabilité de l'établissement à partir de 10h00.

☞ Les élèves de 4^{ème}/3^{ème} :

Les cours seront assurés conformément aux emplois du temps de 7h30 à 9h30.

A partir de 9h30, les élèves encadrés par leurs enseignants et les assistants d'éducation se rendront en bus du collège au stade Louis Achille. Les élèves devront se munir de leur tenue d'EPS et d'une bouteille d'eau.

La fin des activités est fixée à 12h00.

En conséquence, les parents sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour récupérer leurs enfants, ces derniers n'étant plus sous la responsabilité de l'établissement à partir de 12h30.

